



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le jeudi 14 septembre 2023

# Publication de l'appel à manifestation d'intérêt pour un établissement hôtelier

Le Préfet de Mayotte publie ce jour l'appel à manifestation d'intérêt pour un établissement hôtelier sur le front de mer de Mamoudzou.

Le front de mer de Mamoudzou est au cœur des enjeux de développement du territoire en raison d'une part, de la place qu'il occupe dans les stratégies de promotion touristique, et d'autre part, de l'importance que prend le littoral dans les pratiques récréatives et touristiques émergentes de la population locale.

Actuellement inexploité et occupé par des équipements hétérogènes, une stratégie de développement à moyen-long terme est en cours de réflexion à travers une Orientation d'Aménagement et de Programmation menée par la communauté d'agglomération de Dembèni-Mamoudzou. L'objectif étant de donner une signature visuelle unique à ce littoral qui est la vitrine de la ville chef-lieu du département.

La parcelle stratégiquement située face au lagon, proche du rond-point dit « Mahabou » et aux quais d'embarquements des barges, offre une vue panoramique idéale. Le projet devra ainsi présenter une identité forte et s'insérer la stratégie de développement de la zone.

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert entre le 13 septembre 2023 et le 20 décembre 2023 à 02h00. Le dépôt des dossiers de candidature peut-être réalisé :

- **par voie dématérialisée** via la plateforme « Démarches simplifiées » avec le lien suivant <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-parcelle-az322>
- **par voie postale** sous pli cacheté et recommandé à l'adresse suivante :

Préfecture de Mayotte

Secrétariat général pour les affaires régionales

Pôle politiques publiques

AMI pour un établissement hôtelier sur le front de mer de Mamoudzou

BP 676 – 97600 MAMOUDZOU

#### Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook & Twitter : @Prefet976



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le dossier peut-être retiré au secrétariat général des affaires régionales auprès de Madame Alissa HOUMADI, chargée de missions infrastructures ([alissa.houmadi@mayotte.gouv.fr](mailto:alissa.houmadi@mayotte.gouv.fr) et 02 69 66 50 35) .

**Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook & Twitter : @Prefet976